Énergie : plafonnement européen des prix de gros pour l'électricité, pas

pour le gaz



Article rédigé par Economie Matin, le 06 octobre 2022

Source [Economie Matin] : L'Union européenne a enfin pris le problème de la hausse vertigineuse et sans fin des factures d'énergie à bras le corps. Plusieurs mesures ont été décidées par les ministres européens de l'Énergie.

Réduire les factures d'électricité et de gaz pour les ménages et les entreprises en Europe, c'est devenu une nécessité pour les Vingt-Sept, tous confrontés à la flambée des prix de l'énergie. Plusieurs mesures proposées par la Commission européenne ont été validées par les ministres européens de l'Énergie réunis en fin de semaine dernière. Les producteurs d'électricité nucléaire et renouvelable vont devoir composer avec un plafonnement des prix à partir du 1er décembre. Le plafond est fixé à 180 euros le mégawattheure. La différence entre le prix de gros du marché et ce plafond (autrement dit, les « superprofits ») sera reversée aux États qui pourront utiliser ces surplus pour faire baisser les factures.

Les superprofits dans le collimateur

Selon la Commission européenne, ce sont 140 milliards d'euros de recettes supplémentaires qui pourraient être générées. Cette mesure s'appliquera jusqu'au 30 juin 2023. Les producteurs et les distributeurs de gaz, de pétrole et de charbon seront assujettis à une contribution temporaire de solidarité. Les États membres s'engagent également à économiser 5% d'électricité durant les heures de pointe, ce jusqu'au 31 mars 2023. Un autre palier à 10% a été validé, mais il n'est pas contraignant.

Retrouver l'intégralité de l'article en cliquant ici

06/10/2022 01:00